

356 Note géographique

Définition de la zone

Cette zone est utilisée dans une notice *d'autorité* ou dans une notice *de renvoi* pour consigner des renseignements géographiques sur l'entité qui fait l'objet de la zone 215.

Occurrence

Facultatif.
Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1	blanc	Non défini
Indicateur 2	blanc	Non défini

Sous-zone(s)

Sous-zone(s) de données

\$a Note géographique
Contient le texte de la note géographique.
Obligatoire.
Non répétable.

Sous-zone(s) de contrôle

\$6 Données de liens entre zones
Voir *supra* la présentation des sous-zones de contrôle.
Non répétable.

\$7 Écriture de la notice et écriture de la racine de la vedette
Voir *supra* la présentation des sous-zones de contrôle.
Non répétable.

Exemple(s)

EX 1 ▲

152	##	\$brameau
215	##	\$aCaen (Calvados)
356	##	\$aAltitude : 8 m
356	##	\$aCode INSEE : 14118
356	##	\$aGentilé : Caennais

EX 2 ▲

152	##	\$brameau
215	##	\$aArcadie (Grèce)
300	##	\$aNome du Péloponnèse
300	##	\$aSiège de la nomarchie : Tripolis
356	##	\$aSuperficie : 4419 km2